

Troisième degré : 7^{ème} année professionnelle Qualifiante – Agent médico-social (7PMS)

I. Formation commune		
Morale, Religion ou CPC	1h	
Philosophie et Citoyenneté	1h	
Éducation physique	2h	
Français	4h	
Éducation économique et sociale	2h	
Formation scientifique	2h	
II. Formation au choix		
<i>Options de Base Groupées</i>		
Techniques d'Accueil	3h	
Bureautique	4h	
Approche des Institutions Médico-Sociales	2h	
Déontologie et Relations Humaines	3h	
Stages	6h	
<i>Activités au choix</i>		
Techniques d'Expression et de communication	1h	
Langue Moderne I : Néerlandais	2h	
Total	33h	